



Ottawa, Canada

Volume 7, N° 50
(Hebdomadaire)

le 12 décembre 1979

Le Canada contribue à la sécurité alimentaire mondiale	1
Visite officielle du secrétaire général de l'ACCT	3
Comité commercial et économique conjoint Canada/CARICOM	3
La situation en Iran	3
Dix-sept Canadiens seront décorés pour actes de bravoure	4
Droits civils et politiques — Déclaration du Canada	5
Le Manitoba veut être propriétaire de son espace aérien	5
Le nettoyage des marées noires	5
Accord d'échanges Canada-URSS	5
Stratégie pour l'emploi des femmes	5
L'enfant bionique	6
Minorités culturelles et media	6
"Boris" au secours des aveugles	6
Plongée sous-marine en Alberta	6
Fromagers québécois à l'honneur	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le Canada contribue à la sécurité alimentaire mondiale

Le Canada prend une part active dans la lutte contre la faim et la malnutrition, a déclaré le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, lors de la vingtième réunion de la Conférence de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) qui s'est tenue à Rome le 14 novembre.

M. Wise a rappelé aux participants que le congrès de fondation de la FAO avait eu lieu à Québec en 1945, et il a fait remarquer que, depuis, le Canada a pris une part active dans l'industrie agro-alimentaire mondiale. Voici des passages de l'allocution de M. Wise.

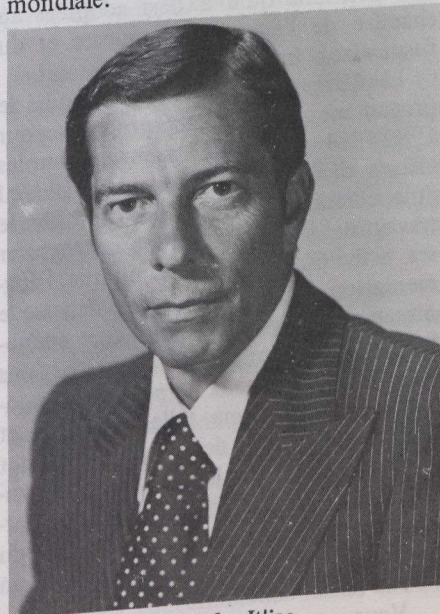
...En 1978-1979, la part canadienne des exportations mondiales de blé et de farine demeure considérable. Bien que la production canadienne ait diminué en 1979 à cause de conditions défavorables aux semailles du printemps, nos approvisionnements se chiffrent à 32,5 millions de tonnes, y compris 15 millions de tonnes de reports. Il s'agit d'une quantité analogue à celle des trois années précédentes, destinée à la consommation intérieure, aux exportations commerciales, à l'aide alimentaire et aux situations d'urgence. Ajoutez à cela le système de commercialisation régi par la Commission canadienne du blé et vous admettez comme moi que le Canada contribue de façon pratique à la sécurité alimentaire mondiale.

Améliorer le transport

Les exportations canadiennes de blé au cours de la prochaine année dépendront non seulement de la demande mondiale mais de la capacité de notre système national de transport et de manutention. Nous cherchons par tous les moyens à améliorer et à étendre notre système de manutention, y compris notre réseau d'élevateurs terminus, afin de répondre à des besoins sans cesse croissants. L'entreposage et la manutention des denrées principales, tant pour les pays exportateurs qu'importateurs, constituent un problème important dont il faut tenir compte lorsqu'on parle de sécurité alimentaire mondiale. Nous sommes pleinement conscients du rôle primordial du transport dans le commerce international des céréales et c'est pourquoi j'insiste sur son amélioration.

Contribution du Canada

En septembre dernier, le Canada a été l'hôte de la cinquième réunion ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation qui s'est déroulée à Ottawa. A cette occasion, j'ai annoncé que nous consacrons \$2 millions pour aider les pays en voie de développement à préparer des stratégies ou des plans nationaux en matière d'alimentation pour les années 80. Nous espérons que cette initiative favorisera l'implantation d'un circuit alimentaire intégré, un circuit intégré étant pour nous un moyen efficace de parvenir à une plus grande sécurité alimentaire. A long terme toutefois, nous ne parviendrons à la sécurité alimentaire qu'en augmentant la production et la produc-



M. John Wise

C'était cette semaine...

Le 10 décembre 1963 étaient terminés à Inuvik (T.N.-O.) les travaux de construction du premier laboratoire canadien permanent de recherche scientifique situé au nord du cercle arctique.

tivité des pays en voie de développement. L'aide canadienne au développement est justement orientée en ce sens.

Nous savons que l'aide alimentaire peut être un précieux instrument de développement. Le Canada est en faveur de l'objectif d'un milliard de dollars proposé par le directeur administratif du programme alimentaire mondial pour la campagne 1981-1982. A l'occasion de la réunion du Conseil mondial de l'alimentation à Ottawa, j'ai également souligné que le Canada augmenterait sa contribution à 600 000 tonnes de céréales par année sous le régime d'une nouvelle convention d'aide alimentaire, convention qu'il négociera parallèlement à celle sur le commerce du blé, même si elle reste liée à l'Accord international sur le blé de 1971. Ces mesures favorisent directement la sécurité alimentaire mondiale tout comme les \$5,5 millions que nous verserons en 1980 à la Réserve alimentaire internationale de secours et les \$95 millions sous forme de denrées et d'argent qui serviraient au programme alimentaire de 1980.

Le Canada continuera d'examiner avec les autres pays membres du Conseil international du blé la possibilité de négocier un nouvel accord international sur cette denrée. Un commerce bien équilibré garantirait selon nous des engagements valables. Le nouvel accord devrait en outre comporter des dispositions d'ordre économique qui assureraient à la fois des recettes suffisantes aux producteurs et un approvisionnement soutenu aux consommateurs...

La sécurité alimentaire ne peut être dissociée de la production d'aliments. En effet, la première va de pair avec un niveau élevé de production. Par conséquent, et je le répète, les marchés doivent offrir suffisamment de débouchés aux producteurs pour que ceux-ci continuent de répondre à la demande. Les agriculteurs ont besoin de stimulants économiques pour poursuivre leur travail.

En outre, nous devons établir une distinction entre les approvisionnements nécessaires à la sécurité alimentaire mondiale et les stocks qui peuvent être utilisés à des fins de stabilisation. Garantir la sécurité alimentaire mondiale revient à satisfaire les besoins d'un nombre relativement restreint de pays en voie de développement pendant les périodes de pénurie grave. A notre avis, cela exige beaucoup moins que le chiffre avancé par le Secrétariat, soit 18 à 20 p.c. de la production.

Plan d'action en cinq points

Ce qui m'amène à parler maintenant de la position canadienne relativement au plan d'action en cinq points décrit par le directeur général et adopté par le Conseil de la FAO ainsi que le Conseil mondial de l'alimentation. Comme je l'ai déjà mentionné, le Canada favorise les mesures qui visent à améliorer la sécurité alimentaire mondiale. C'est pourquoi, nous avons appuyé l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale de 1974. Le Canada a gardé le *statu quo* lors des discussions sur le plan d'action en question. Nous sommes heureux de constater que la plupart des pays industrialisés et en voie de développement qui l'ont adopté ont souligné qu'ils le faisaient volontairement et provisoirement et que ce plan ne constituait pas une formule de remplacement définitive pour un nouvel accord international sur le blé. Nous acceptons un grand nombre des points du plan proposé sans restriction, mais émettons certaines réserves quant à certains autres. Le Canada a déjà éprouvé ses politiques de stockage et de commercialisation. En raison de l'importance des céréales dans notre économie nationale, nous devons examiner toutes les questions une à une avant d'adhérer à quelque entente que ce soit, volontaire ou pas.

Je reviendrai sur ce sujet lorsque nous passerons au point sept de l'ordre du jour. Je me contenterai pour l'instant de signaler à l'Assemblée qu'après avoir soigneusement analysé les propositions du plan d'action, le Canada a décidé de l'accepter sous certaines réserves, conformément aux positions qu'il a déjà adoptées au chapitre de l'aide, du commerce et du financement internationaux...

La délégation canadienne a étudié le programme et le budget proposés pour 1980-1981 et apprécié à sa juste valeur les efforts déployés par le directeur général et le secrétariat de la FAO pour profiler le travail de l'Organisation et restructurer ses activités... Nous pensons que l'augmentation du budget proposée dépasse le niveau permis par la conjoncture économique. En cette période de restrictions nationales, le Canada ne peut se prononcer en faveur d'une telle croissance et espère qu'à force de se concentrer sur l'efficacité et l'élimination des programmes qui font double emploi, nous parviendrons aux principaux objectifs du programme en limitant la croissance à un niveau raisonnable...

Vous pardonnerez mon inexpérience

des questions internationales et mon étonnement de voir tant d'organisations s'intéresser au développement agricole. Voici le groupe le plus important des Nations Unies chargé de traiter des questions agricoles, mais parallèlement existent un grand nombre d'organismes analogues qui ne peuvent qu'augmenter les risques de double emploi, d'inefficacité et de rivalité.

Le Canada attache beaucoup d'importance à l'existence de relations efficaces et harmonieuses entre les organismes et les gouvernements qui participent au développement international. Nous nous opposons à la création continue de nouveaux fonds et d'organismes lorsque ceux qui peuvent avoir rempli leur mandat restent en place ou ne sont pas restructurés. Dans cette optique, je suggérerais que tout nouvel organisme ou programme se voit accorder un mandat limité et doive réévaluer son utilité dans un délai raisonnable...

Outre les travaux de la FAO dans le domaine de l'agriculture, nous nous intéressons aux activités poursuivies dans les secteurs des pêcheries et de la foresterie... La mer est une ressource particulièrement précieuse qui nécessite une gestion efficace dans notre intérêt à tous. En raison de son expérience, le Canada est bien placé pour aider la FAO dans son travail et faciliter la gestion des stocks des pays en voie de développement...

Toutefois, à plus long terme, il est évident que nous avons réalisé des progrès tangibles au cours des 35 dernières années sur le plan de la lutte contre la faim et la malnutrition, compte tenu de la croissance considérable de la population mondiale depuis 1945 et de la fondation d'une centaine de nouveaux pays dont un grand nombre ne manquaient pas seulement de capitaux et d'expérience, mais ne possédaient pas l'infrastructure nécessaire à l'implantation d'un système agricole...

Le Canada a joué une part active dans la lutte contre la faim et la malnutrition et dans les tentatives de répondre aux besoins fondamentaux des peuples de la terre. N'oublions pas que les aliments coûtent cher tant pour les familles que pour les nations importatrices ou exportatrices. Nous devons travailler main dans la main pour que l'agriculture, la foresterie et les pêcheries se voient accorder la priorité à l'échelle internationale et nationale. C'est seulement ainsi que nous pourrions veiller à ce que chacun ait son pain quotidien...

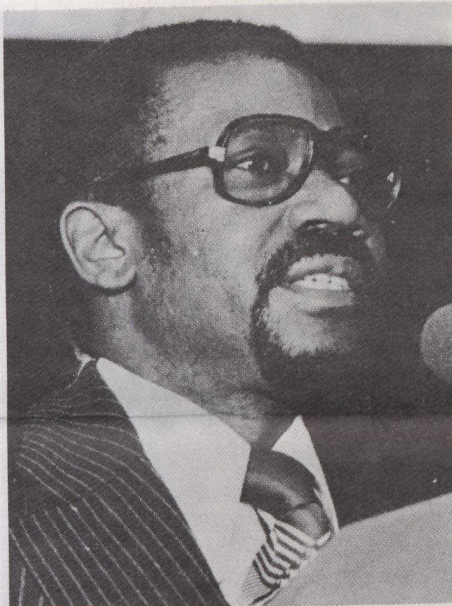
Visite officielle du secrétaire général de l'ACCT

A l'invitation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), M. Dankoulodo Dan Dicko, a effectué une visite officielle au Canada du 12 au 17 novembre.

Après avoir rencontré Mlle MacDonald, M. Dan Dicko a eu des entretiens avec le ministre d'État responsable de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), M. Martial Asselin. Ces entretiens s'inscrivaient notamment dans la perspective de la prochaine Conférence générale de l'ACTT, qui se déroulera du 12 au 14 décembre à Lomé (Togo).

M. Dan Dicko s'est ensuite rendu au Québec et au Nouveau-Brunswick pour y avoir des entretiens avec les autorités gouvernementales de ces provinces qui ont au sein de l'ACCT le statut de gouvernement participant.

A Ottawa, M. Dan Dicko a participé, les 13 et 14 novembre, à la quatrième réunion du comité du Programme spécial de développement (PSD) de l'ACCT. Cette réunion regroupait des représentants de neuf pays membres, dont deux de niveau ministériel (M. François Kouyami, président en exercice du Conseil d'administration de l'ACCT et ministre de la Culture et des Sports du Bénin, et M. Marc Mba Ndong, ministre de la



M. Dankoulodo Dan Dicko

Culture et des Arts chargé de l'Éducation populaire du Gabon). Elle était placée sous la présidence du sénateur Martial Asselin.

Le Programme spécial de développement, qui correspond sur le plan de la francophonie au "Commonwealth Fund For Technical Cooperation" a été lancé en décembre 1977 à l'initiative du Canada. Il est essentiellement alimenté par des contributions volontaires des États membres.

Comité commercial et économique conjoint Canada/CARICOM

Le Canada a été l'hôte les 21 et 22 novembre, de la première réunion du Comité commercial et économique conjoint (CCEC) créé aux termes de l'Accord de coopération commerciale et économique entre le Canada et le CARICOM.

L'accord-cadre signé le 20 janvier 1979 entre le gouvernement du Canada et les gouvernements de la Communauté des Antilles (CARICOM) comprend un Accord de coopération commerciale et économique, un Protocole de coopération industrielle ainsi qu'un Échange de lettres entre les parties portant sur des questions connexes. Outre les dispositions devant faciliter le commerce bilatéral ainsi que la coopération financière et technique qui doit soutenir les programmes régionaux des Antilles, l'Accord et son Protocole prévoient des mesures de coopération

industrielle destinées non seulement à procurer des avantages industriels aux parties contractantes, mais aussi à renforcer les capacités économiques du CARICOM grâce à des transferts de technologie, des recherches, des études sur les investissements et à des placements industriels.

Le Comité commercial et économique a été créé afin de passer en revue les progrès réalisés en vertu de l'accord-cadre et de tenir des consultations sur des questions économiques d'intérêt commun. A l'occasion de cette première réunion, les hauts fonctionnaires du Canada et du CARICOM et de ses États membres ont cherché les possibilités d'accroître la coopération et tracé des lignes directrices concernant les futurs travaux du Comité.

La situation en Iran

En réponse à des questions sur la situation en Iran, posées à la Chambre des communes le 21 novembre, le premier ministre, M. Joe Clark, a déclaré que le Canada avait saisi "toutes les occasions qui se présentaient de faire connaître aux dirigeants iraniens notre profonde opposition à la transgression des usages internationaux dans leur pays. Nous avons également fait part aux États-Unis de notre désir de leur prêter assistance en venant en aide de quelque façon que ce soit aux citoyens américains qui connaissent des moments difficiles en Iran".

De plus, a continué le Premier Ministre, le Canada a collaboré activement avec les représentants d'autres pays en Iran et ailleurs. "Ainsi, en Iran, nous avons volontiers pris l'initiative de réunir les représentants d'autres pays", a dit M. Clark. Le Canada a agi ainsi parce que le doyen du corps diplomatique n'était pas prêt à le faire. "Le représentant du Canada a agi à sa place", a précisé le Premier Ministre.

"Nous continuons de rechercher activement tous les autres moyens à notre disposition, soit par l'entremise des Nations Unies, du Commonwealth, et des autres associations de pays dont le Canada fait partie, de façon qu'en faisant connaître aux dirigeants de l'Iran notre point de vue et celui du monde... nous arrivions à les convaincre de mettre fin, comme nous l'espérons, à une situation que nous tenons pour intolérable", a poursuivi M. Clark.

Le gouvernement canadien est disposé à "étudier toute initiative, et à y donner suite, susceptible d'aider à assurer le respect des normes internationales et du droit international dans la conjoncture iranienne actuelle".

A une question relative à la possibilité de rappeler d'Iran le personnel canadien qui s'y trouve, le Premier Ministre a répondu que le Canada peut jouer un rôle dans ce pays seulement s'il y est présent: "Nous sommes d'avis, pour l'instant du moins, qu'il est nécessaire pour le respect du droit international et la recherche d'une solution au problème iranien que les Canadiens qui représentent notre pays là-bas restent à leur poste".

Déclaration commune du Commonwealth
Quelques jours plus tard, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, annonçait que,

suite à l'initiative canadienne, une réunion s'était tenue le 27 novembre, à Londres, des représentants des pays membres du Commonwealth afin de discuter de la situation en Iran. Suit le texte de la déclaration émise par les hauts-commissaires des pays membres du Commonwealth, au nom du Commonwealth:

"Conscients des responsabilités du Commonwealth envers la communauté internationale, les hauts-commissaires ont discuté de la situation critique qui a résulté de la capture de l'ambassade des États-Unis et de la prise d'otages parmi les membres de son personnel à Téhéran.

"Les participants ont généralement reconnu que la prise et la détention de membres du personnel diplomatique comme otages et la violation de locaux diplomatiques ne sauraient être justifiées, indépendamment de la nature du différend entre États souverains, et ont ajouté que de tels incidents, où qu'ils se produisent, contreviennent au droit international et ébranlent les fondements mêmes des relations entre nations.

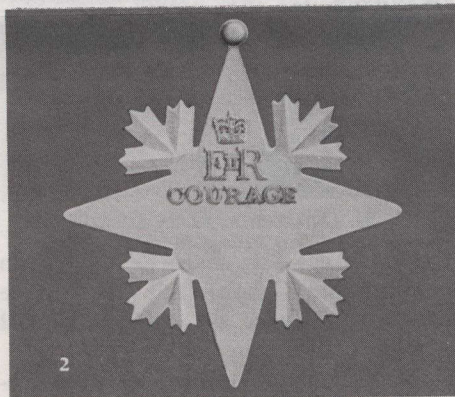
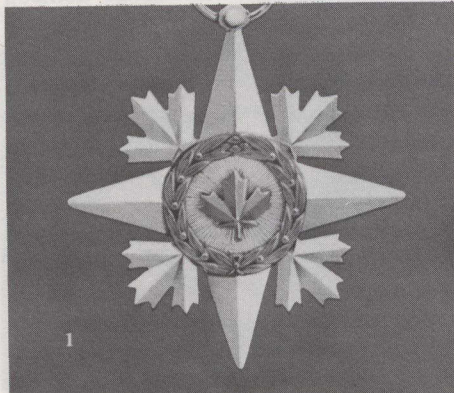
"Dans ce contexte, la très grande majorité des représentants sont convenus d'en appeler au gouvernement d'Iran afin d'obtenir la libération des otages, et ont exprimé l'espoir que les parties résolvent leurs divergences par des moyens pacifiques, dans les limites fixées par le droit international. Enfin, ils ont exprimé leur plein appui à l'égard des efforts déployés par le Secrétaire général des Nations Unies à cette fin."

Motions adoptées

La Chambre des communes à Ottawa a adopté deux motions le 28 novembre, l'une appuyant le projet canadien approuvé la veille à Londres par les représentants du Commonwealth, et l'autre affirmant l'engagement du Canada envers la règle du droit international et condamnant le gouvernement iranien pour son attitude face à la prise d'otages à l'ambassade des États-Unis à Téhéran.

Un programme annoncé en novembre par le secrétaire d'État, a été mis en place pour aider les femmes autochtones. Grâce à des crédits supplémentaires de \$117 000, le Programme financera des projets nationaux, provinciaux et locaux dans tout le pays. L'on projette d'y inclure un bulletin national, des consultations annuelles, de même qu'une banque de données plus complète sur les femmes autochtones.

Dix-sept Canadiens seront décorés pour des actes de bravoure



Sept Étoiles du Courage et dix Médailles de la Bravoure ont été conférées pour reconnaître des actes de bravoure, a annoncé récemment la Résidence du gouverneur général.

Une Étoile du courage sera remise à titre posthume à M. Maurice Berthiaume, de Richelieu (Québec), qui s'est noyé en essayant de repêcher un jeune homme.

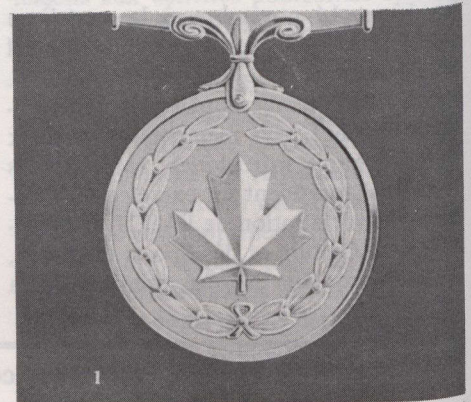
Six autres personnes recevront l'Étoile du Courage. Ce sont: MM. Edward L. Brumm et Kenneth L. Wegner, Pembroke (Ontario) pour avoir sauvé la vie de trois pêcheurs; Mlles Deborah J. MacLean et Deborah Ann McInnis, Summerside et St. Eleanors (Île-du-Prince-Édouard), pour avoir désarmé un bandit qui après avoir tué un commerçant tenait plusieurs personnes en otages; M. John E. Taylor, Wetaskiwin (Alberta), pour avoir sauvé un homme lors d'un incendie; le soldat James L. Walsh, Niagara Falls (Ontario) actuellement en garnison à Baden-Soellingen (Allemagne), pour avoir sauvé

deux enfants lors d'un incendie.

Les dix récipiendaires de la Médaille de la Bravoure sont: M. Andrew L. Burke, Stirling (Ontario); MM. David J. Calderwood et Ronald R. Calderwood, Edmonton (Alberta); M. William C. Forbes, Edmonton; M. Jean J. Jeanneret, Ste-Angèle de Monnoir (Québec); M. Joseph G. Larrivée, Marieville (Québec); M. Joseph J. Paiement, Richelieu (Québec); M. Thomas W. Royston, Montréal; M. Wayne N. Wellman, Stirling (Ontario); et Steven R. Williams, âgé de 12 ans, Foxtrap (Terre-Neuve).

Le gouverneur général remettra ces décorations au cours d'une cérémonie qui aura lieu plus tard à Rideau Hall.

Il y a trois décorations pour la Bravoure: la Croix de la Vaillance, l'Étoile du Courage et la Médaille de la Bravoure. Trois cent quatre-vingt-seize personnes ont reçu ces décorations depuis leur institution en 1972. Sept Croix de la Vaillance seulement ont été attribuées.



L'Étoile du courage (à gauche) est une étoile d'argent à quatre pointes avec une feuille d'érable dans chacun des angles. A l'avant se trouve une feuille d'érable en or superposée au centre et entourée d'une Couronne de laurier en or; au revers apparaissent la Couronne et le chiffre royal ainsi que le mot courage.

La Médaille de la Bravoure est une médaille circulaire en argent avec à l'avant une feuille d'érable entourée d'une couronne de laurier; au revers apparaissent la Couronne et le chiffre royal ainsi que les mots Bravery-Bravoure.

Droits civils et politiques — Déclaration du Canada

Le Canada a présenté aux Nations Unies une déclaration en vertu de l'article 41 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Dans sa déclaration, le Canada a reconnu la compétence du Comité des droits de l'homme des Nations Unies pour examiner les communications concernant l'étendue de l'application des dispositions du Pacte au Canada faites par des gouvernements d'autres pays ayant présenté des déclarations semblables (République fédérale d'Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède). Le Canada se réserve également le droit de présenter des communications concernant ces pays. Les gouvernements provinciaux ont donné leur assentiment à la déclaration du Canada.

La déclaration a été présentée par le représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies, M. l'ambassadeur William H. Barton.

Le Manitoba veut être propriétaire de son espace aérien

Le procureur général du Manitoba a soutenu que cette province était propriétaire de son espace aérien.

Comparaissant devant la Cour suprême du Canada, Me D.D. Blevins a dit que le procureur général, M. Gérald Mercier, lui avait demandé de faire cette affirmation en son nom.

Le Manitoba réclame d'Air Canada \$1,3 million en taxe de vente pour une période s'étendant du 1er juillet 1971 au 30 juin 1974.

Cette taxe de vente s'applique même, selon la province, à l'alcool et aux aliments servis à bord des avions d'Air Canada, au moment où ils survolent le Manitoba.

Devant la Cour d'appel du Manitoba, la province a soutenu que l'espace aérien lui appartenait, mais elle a cependant été déboutée.

Parce que la décision affectera d'autres provinces, le Manitoba est appuyé dans cette affaire par le Québec, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, l'Alberta et la Saskatchewan.

Le Devoir, 9 novembre 1979.

Le nettoyage des marées noires

Le tort causé par les marées noires aux oiseaux, aux animaux et à la faune marine peut être évité dans une large mesure grâce au barrage flottant auto-gonflable ZOOM et aux écumeuses à disques fabriqués par la Société Bennett Pollution Controls Limited de Vancouver.

M. Bennett a conçu le ZOOM, dont l'efficacité est remarquable, à la suite du nettoyage massif nécessité par les ravages du déversement d'hydrocarbures survenu, en 1969, au large de la côte de Santa Barbara aux États-Unis. Il était le principal entrepreneur de ce travail.

L'équipement, léger et compact, ne requiert que 10 p.c. de l'espace de rangement des barrages de retenues conventionnels. La simple tension suffit à le faire gonfler, sans l'aide de compresseurs d'air ou de cylindres à gaz; lorsqu'il n'est pas gonflé, il peut facilement être mis à bord d'un avion et livré rapidement sur les lieux du désastre.

Les nouvelles écumeuses, munies de disques rotatifs, sont également conçues pour occuper le moins d'espace possible. Ainsi, le modèle *MI 30* mesure 1,27 mètres de hauteur et peut récupérer 30 tonnes à l'heure d'hydrocarbures en surface; il ne retient que 2 p.c. d'eau seulement. En effet, le pétrole colle aux disques rotatifs, alors que l'eau glisse. Bien que ce principe ne soit pas nouveau, les écumeuses présentent plusieurs caractéristiques inhabituelles, dont des arbres linéaires garnis de disques et disposés en triangle, chaque arbre étant mu par son propre moteur. La pompe volumétrique incorporée à l'écumeuse élimine les restrictions posées à la hauteur d'aspiration des écumeuses utilisant des pompes indépendantes; il s'agit là d'un autre avantage du nouveau matériel de lutte contre les marées noires.

Accord d'échanges Canada-URSS

Le Canada et l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS) ont signé le 22 novembre un programme biennal d'échanges scientifiques, universitaires et culturels. La signature a eu lieu à l'issue des réunions de la cinquième session de la Commission mixte (Moscou, 19-22 novembre).

M. J.H. Taylor, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures du Canada, et M. I.N. Zemskov, sous-ministre des Affaires étrangères de l'URSS, ont signé le programme.

La Commission mixte a été établie à la suite d'un Accord d'échanges signé par le Canada et l'URSS à Ottawa le 20 octobre 1971. Elle se réunit habituellement tous les deux ans, tour à tour au Canada et en URSS, pour faire le point sur le programme en cours et élaborer le programme des deux années suivantes.



Le ZOOM est emballé dans des gaines compactes libérant des milles de barrage qui encerclent et retiennent la nappe de pétrole. Les écumeuses à disques récupèrent le pétrole avant qu'il ne cause de dommages.

téristiques inhabituelles, dont des arbres linéaires garnis de disques et disposés en triangle, chaque arbre étant mu par son propre moteur. La pompe volumétrique incorporée à l'écumeuse élimine les restrictions posées à la hauteur d'aspiration des écumeuses utilisant des pompes indépendantes; il s'agit là d'un autre avantage du nouveau matériel de lutte contre les marées noires.

Stratégie pour l'emploi des femmes

Lors d'un discours prononcé devant le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, le ministre d'Emploi et Immigration Canada, M. Ron Atkey, a mentionné quelques initiatives sur lesquelles une entente est intervenue en ce qui a trait à la stratégie d'emploi des femmes. Ce sont, entre autres:

- l'élaboration d'une politique destinée à faire cesser l'exploitation des domestiques ayant des permis de travail;
- des services d'aide aux femmes qui suivent des cours de formation dans des professions traditionnellement exercées par des hommes;
- l'élaboration d'un programme modèle de formation pour les bénéficiaires de l'allocation aux mères nécessiteuses et un programme de dynamique de la vie à l'intention des femmes autochtones.

L'enfant bionique

Clay Wesenberg est peut-être trop jeune pour savoir qui est Steve Austin, l'homme bionique héros d'une émission télévisée, mais il est devenu un enfant "bionique" grâce à son nouveau bras électronique.

Agé de deux ans, ce petit garçon de Bathurst (Nouveau-Brunswick), né sans avant-bras ni main gauche, est le plus jeune enfant auquel l'Ontario Crippled Children's Centre ait jamais posé un bras myo-électronique.

M. William Sauter, chef du Service des prothèses du Centre, a déclaré qu'il y a quelques années la seule solution proposée consistait en un harnais auquel était rattaché un bras se terminant par un crochet en guise de main. "Ces enfants étaient les moutons noirs de leur classe, déclare M. Sauter, mais nous avons constaté qu'un enfant comme Clay n'est plus rejeté par ses camarades. Il fait maintenant envie parce qu'il possède une super-main".

Minorités culturelles et media

Un projet pilote destiné à aider les minorités ethno-culturelles à mieux communiquer par les media sera entrepris cette année par deux départements (journalisme et radiotélévision) du Ryerson Polytechnical Institute de Toronto.

Le projet, rendu public par le directeur de l'Institut, M. Walter Pitman, et le ministre d'État au Multiculturalisme, M. Steve Paproski, visera essentiellement à familiariser les minorités culturelles avec les media afin qu'elles puissent s'exprimer par leur entremise.

Le projet prévoit la réalisation, par le département de journalisme, de plusieurs guides pratiques sur les media, ainsi que l'élaboration, par le département de radiotélévision, d'un cours sur la production d'émissions de télévision.

Selon un étudiant, la plupart des chefs de file des minorités ethniques souhaitent être mieux en mesure de combattre les stéréotypes liés aux particularités culturelles. "Il leur est facile, a-t-il déclaré, d'obtenir des reportages sur leurs manifestations folkloriques et leurs festivals nationaux, mais lorsqu'il s'agit d'exprimer leurs vues en tant que citoyens, ils arrivent peu à susciter l'intérêt des media". D'après un article publié dans *Le Bulletin*, publication du Centre communautaire francophone de Toronto.

"Boris" au secours des aveugles

D'après un article de Margaret Munro paru le 20 septembre 1979 dans *The Citizen*, l'Université d'Ottawa vient de se doter d'un appareil qui constitue, pour les aveugles, le progrès le plus important depuis le braille. Il s'agit de "Boris", l'ordinateur parlant.

Cette machine peut tout lire, des magazines aux travaux hautement techniques, et elle représente pour les aveugles une véritable libération, nous affirme M. Gerald Neufeld, du département de linguistique de l'Université.

L'ordinateur a l'aspect d'une machine à photocopier: on y place le livre ouvert à plat, et la machine "balaie" le texte. Une intervention manuelle est toutefois nécessaire lorsque se présentent des images ou des symboles, tableaux ou passages manuscrits par exemple.

M. Neufeld, que sa cécité a gêné tout au long de ses études universitaires, parle par expérience lorsqu'il dit que "les ordinateurs-lecteurs représentent le progrès le plus important pour les aveugles depuis le braille".

"Ils nous confèrent notre indépendance", dit M. Neufeld, qui se sert de Boris continuellement depuis que l'appareil a été installé le mois dernier. "Auparavant, je ne lisais que lorsque des lecteurs étaient disponibles. S'ils devaient rentrer à la maison à 3 h de l'après-midi, eh bien! je devais en faire mon deuil."

"Grâce à Boris, je peux maintenant lire à 3 h du matin si j'en ai envie", et il ajoute que ce sont les professionnels et les étudiants, dont le travail exige énormément de lectures, qui profiteront le plus de ces ordinateurs.

Cette liberté s'achète toutefois à prix d'or: \$25 000, sans compter qu'il faut s'habituer à la voix nasillarde et monotone de Boris.

Non seulement l'ordinateur fait la lecture des pages qu'on lui présente, mais il l'agrément de signaux et de commentaires — dont une remarque prévenant l'utilisateur qu'il doit appuyer sur un bouton s'il veut que la lecture continue.

Cette machine est la première du genre à être mise en service au Canada; les étudiants et les professionnels pourront y avoir accès sur rendez-vous. D'autre part, l'Institut national canadien pour les aveugles de Toronto doit acheter un de ces appareils à la société Kurzweil Computer Products, de Cambridge (Massachusetts).

Plongée sous-marine en Alberta

La plongée commerciale n'a pas le prestige qui entoure le monde sous-marin du commandant Cousteau. Néanmoins, les plongeurs commerciaux sont très recherchés en Alberta pour la pose de pipes-lines.

Selon M. Don Macaulay, directeur de la firme Underwater Specialists Ltd., le chiffre d'affaires de son entreprise a augmenté de moitié l'an passé et le personnel est passé de cinq à 14 personnes. Il y a deux ans, sa compagnie effectuait, en moyenne, un raccordement de tuyaux par mois. Ce chiffre est passé à 12.

Quatre vingts pour cent du travail consiste à poser et inspecter des canalisations sous l'eau.

Le développement de l'industrie de la plongée sous-marine est dû à l'invention du tuyau de polyéthylène. Auparavant, les tuyaux d'acier étaient soudés en surface puis les éléments de grande longueur étaient immergés et boulonnés ensemble sous l'eau. Grâce au tuyau de polyéthylène, le plongeur effectue tous les travaux de raccordement au moyen de machines à fusion. Cette technique a permis à la Compagnie de soumissionner des travaux de pose en qualité d'entrepreneur et non plus de sous-traitant.

Fromagers québécois à l'honneur

A la Foire royale d'hiver de Toronto (Royal Agricultural Winter Fair), plusieurs entreprises québécoises se sont distinguées dans les compétitions de fromages fins.

Dans la catégorie des fromages à pâte ferme, 29 candidatures ont été enregistrées et deux Québécois occupent les premiers rangs. Il s'agit de Dalpé et frères Inc. avec son fromage Emmental et Lactantia ltée avec son Brick.

Sur 16 candidats inscrits, deux fromagers québécois remportent de nouveau la palme dans la catégorie "Pâte demi-ferme". Au premier rang, Lactantia ltée avec le fromage Mont-Saint-Michel et au second rang, la crèmerie Saint-Gérard Inc., qui présentait sa tomme des Laurentides.

Dans la catégorie des fromages à pâte molle, Agropur-Fromagerie, de Beaujeu, remporte les deux premières places avec son Brie et son Camembert. (Telbec).

La chronique des arts

Décès de Francis Desroches

Le monde des lettres a subi une perte avec le décès, à l'âge de 84 ans, du poète et ancien rédacteur de l'information étrangère à l'*Événement-Journal*, Francis Desroches.

M. Desroches était membre fondateur de la Société des poètes canadiens-français.

On lui doit, grâce à ses grandes qualités humaines et professionnelles ainsi qu'à son dévouement servi par une plume aussi alerte que précise, une action remarquable dans la diffusion de la pensée d'expression française au Canada. Il a créé de nombreuses revues et publications d'une haute élévation de pensée.

Exposition d'art inuit

Une exposition itinérante d'art inuit contemporain, organisée de concert avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord, a été présentée récemment au Agnes Etherington Art Centre de l'Université Queen's, à Kingston (Ontario).

Intitulée *Inuit Art of the 1970's*, l'Exposition regroupe 83 gravures, dessins et sculptures appartenant à des collections publiques et privées de tout le Canada.

L'Exposition doit se rendre à Fredericton, Calgary, Victoria et Windsor.



Pangnirtung (*Batteur*), sculpture inuit de Davie Atchealak.

L'ONF remporte six prix au festival de Chicago

L'Office national du film (ONF) a remporté six prix au Festival du film de Chicago qui a eu lieu du 2 au 18 novembre.

Il s'agit tout d'abord du film à succès *Mourir à tue-tête* d'Anne Claire Poirier qui dans la catégorie long métrage de fiction s'est mérité une plaque d'or, tandis que l'actrice principale, Julie Vincent, était désignée "Meilleure actrice".

Le film *Mourir à tue-tête*, qui relate l'histoire d'un viol et dont Michel Brault a signé les images, a également été présenté hors compétition aux festivals de Cannes, New York et Londres ainsi qu'en Grèce, en Hollande et en Belgique. Au Québec, quelque 80 000 spectateurs ont déjà pu voir cette oeuvre remarquable.

Pour sa part, *l'Age de chaise* de Jean Thomas Bédard a triomphé en remportant un Hugo d'or dans la catégorie du court métrage d'animation. Ce document, critique véhémente de notre société et de notre mode de vie, a été réalisé avec des techniques utilisées pour la première fois à l'ONF. Dans cette même catégorie, *Every child/Chaque enfant* d'Eugène Fedorenko a remporté une plaque d'argent et *This is your museum speaking* de Lynn Smith obtenait



ONF

Photo tirée du film *Mourir à tue-tête*.

un certificat de mérite.

Enfin *Revolution's orphans*, de John N. Smith, se voyait décerner un Hugo de bronze dans la catégorie court métrage de fiction et *Margaret Laurence, First Lady of Manawaka*, réalisé par Robert Duncan, une plaque d'or dans la catégorie documentaire.

Net accroissement de la clientèle des musées

La fréquentation des musées et des galeries d'art a augmenté l'année dernière au Canada. En effet, dans les 13 musées publics, les 28 galeries d'art publiques et les 12 galeries d'art universitaires qui ont fait l'objet d'une enquête du Conseil pour le monde des affaires et des arts au Canada, le nombre de visiteurs était de 9,8 millions, soit une hausse de 1,2 million par rapport à 1977.

Dans son étude, le Conseil souligne que le total des recettes d'exploitation des galeries d'art publiques a été cette année de \$24,5 millions, dont \$2,9 millions ont été dépensés au titre des acquisitions.

Quant aux musées, dont la clientèle représente plus de la moitié de l'ensemble des visiteurs, soit 6,81 millions de personnes, leurs recettes d'exploitation se sont élevées à \$31,5 millions.

La majeure partie des recettes des musées, c'est-à-dire 55 p.c. de l'ensemble, a été fournie par les gouvernements

provinciaux. Le gouvernement fédéral, pour sa part, semble avoir été la plus importante source de revenus des galeries d'art publiques, ses subventions s'étant chiffrées à \$10,2 millions.

L'ensemble des dons de particuliers en faveur des galeries d'art publiques était presque équivalent aux recettes produites par les galeries elles-mêmes grâce aux droits d'entrée, aux abonnements et à d'autres sources.

Les musées, toutefois, ont produit des recettes quatre fois plus importantes que la valeur des dons du secteur privé. Dans les deux cas, les subventions gouvernementales constituaient plus de 85 p.c. de l'ensemble des revenus.

Le Festival théâtre-jeunesse du Cercle Molière fête cette année son dixième anniversaire. Son but premier est de donner l'occasion à des élèves du primaire (de la septième à la douzième année) l'occasion de monter sur une scène.

Nouvelles brèves

Un record météorologique a été battu le 26 novembre alors que la température à Ottawa atteignait le niveau sans précédent de 14°C. La plus haute température enregistrée jusque-là, à la même date, l'avait été en 1952 avec 11,5°C. En outre, la région a connu des pluies abondantes et, le même jour, le bureau météorologique établissait à 43,3 millimètres l'épaisseur de la couche d'eau sur le sol. Dans le centre de l'Ontario, la neige a remplacé la pluie. Il en est tombé 25 centimètres.

Les Eskimos d'Edmonton (Alberta) ont gagné la coupe Grey de la Ligue canadienne de football lors d'un match disputé contre les Alouettes de Montréal, à Montréal le 25 novembre. Score: 17 à 9.

Le patineur canadien Gordon Forbes, originaire de Brockville (Ontario), a gagné le championnat masculin de patinage artistique au championnat international de Prague.

Une septième victoire est allée au Parti libéral du Québec qui a fait élire son candidat, M. Herbert Marx (professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal) lors d'une septième élection partielle tenue le 26 novembre.

Tout député voulant prendre la parole à la Chambre des communes doit porter une cravate. Une exception cependant est faite pour le Révérend Roland de Corneille, prêtre anglican qui a le droit de porter son col de ministre du culte.

Le Fardeau de l'inertie, tel est le titre du sixième exposé annuel du Conseil économique du Canada, dernièrement paru. L'ouvrage est disponible au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services, Hull, Québec, Canada, K1A 0S9.

Le contingentement des importations de poulet, en vigueur depuis le 22 octobre 1979, permet l'importation de 3 970 tonnes de poulet entre cette date et la fin de l'année. Ce volume représente la part d'un

quota de 20 412 tonnes pour l'ensemble de l'année. Le quota de 1980 a été fixé à 21 999 tonnes, et celui de 1981, 23 587 tonnes.

La production canadienne de laine augmentera cette année grâce au regain d'intérêt manifesté pour la filature et le tissage. Les prix varieront entre 50¢ et 80¢ la livre selon la qualité de la laine et le marché auquel elle est destinée. Durant les dernières années, la production canadienne était passée de 3,2 millions de livres en 1968 à environ 2 millions de livres en 1978, ce qui correspond à seulement 5 p.c. de la demande intérieure et à moins de 1 p.c. de la production mondiale. L'an dernier, nos importations de laine s'élevaient à quelque 38,4 millions de livres provenant surtout de l'Australie, du Royaume-Uni et de la Nouvelle-Zélande.

Les scieries de la Colombie-Britannique ont produit 2 330,7 m³ de bois d'oeuvre et traverses en août, contre 2 280,2 m³ le mois correspondant de l'an dernier. De janvier à août le total de la production a atteint 19 794,2 m³, contre 19 746,5 m³ après révision, en 1978.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a signé un prêt de US\$200 000 pour conclure la vente de trois navires canadiens en aluminium destinés au Sénégal. L'accord d'aujourd'hui coïncide avec la livraison du dernier des trois navires construits par Les Bateaux Tur-Bec Limitée, de Montréal, opération qui a fourni 63 années-personne au Canada. Le gouvernement sénégalais utilisera ces navires pour les missions de recherche, de sauvetage et de patrouille le long de ses côtes.

Les tennis de toile noire portés par une génération de jeunes pendant les années 50 et 60 ont été remplacés par des souliers de gymnastique légers, aux couleurs de l'arc-en-ciel. Il en existe toute une gamme pour toutes les disciplines sportives. Selon M. Thom Gravelle, président exécutif de Pony, seule compagnie canadienne de chaussures présente dans le monde entier, les tennis sont devenus une institution. Des sociétés comme Pony, Adidas, Puma, New Balance, Nike, Brooks, Etonic et Sonic se disputent leur part de ce marché canadien évalué à \$8 millions.

Deux fois par mois en moyenne, un billet de banque d'un montant respectable ou un mandat-poste anonyme est envoyé au gouvernement pour le compte du receveur général du Canada. Les montants

varient entre \$1 et plusieurs centaines de dollars. La plupart de ces restitutions anonymes, comme on les appelle dans les comptes du gouvernement, sont accompagnées d'une image sainte ou d'une prière. "Nous recevons chaque année entre \$9 000 et \$10 000 de restitutions anonymes", a déclaré M. R.R. Moore, chef des systèmes financiers et de la comptabilité au ministère fédéral des Approvisionnements et Services, responsable de tout l'argent reçu par le gouvernement.

Une Quinzaine canadienne a eu lieu à Poitiers (France) en novembre. Les visiteurs ont pu voir des expositions de peintures et de tapisseries, accompagnées de conférences et de projections de films.

Les Charismatiques au Québec, tel est le titre d'un livre de Roland Chagnon publié aux éditions Québec-Amérique.

Une délégation médicale polonaise a passé dernièrement une semaine au Canada dans le cadre d'un échange d'information et de personnel médical, prévu dans une entente signée en 1978 entre le ministère de la Santé et du Bien-être social de Pologne et Santé et Bien-être Canada.

Le ministre québécois du travail a annoncé un nouveau programme de création d'emplois qui s'adresse aux jeunes de 18 à 29 ans. Le programme vise surtout les 40 000 jeunes qui bénéficient de l'aide sociale.

Le jockey Gilles Gendron a remporté deux épreuves et fini au troisième rang de la troisième épreuve, ce qui lui a permis de terminer troisième lors du championnat du monde des courses sous harnais qui avait lieu dernièrement à Perth (Australie).

Le pianiste André Laplante a été nommé interprète de l'année par le Conseil canadien de la musique. M. Laplante, qui est âgé de 28 ans, est originaire de Rimouski (Québec). Il est le premier Canadien à avoir remporté un prix (le second) au concours Tchaïkovsky, à Moscou.

Le père des célèbres quintuplées Dionne, M. Oliva Dionne, est mort à l'hôpital de North Bay (Ontario), le 15 novembre. Les trois soeurs encore vivantes, Annette, Cécile et Yvonne ont assisté aux funérailles.

Le Canadien pacifique a annoncé le mois dernier, pour les neuf premiers mois de l'exercice 1979, un revenu consolidé record de \$368 millions sur les bénéfices redressés de la période correspondante de 1978. Le revenu de \$5,11 par action ordinaire traduit une hausse de \$1,77.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.